LE BULLETIN MUNICIPAL

GRÉSY-SUR-ISÈRE

ANNÉE

2021

Commune de Grésy sur Isère

Savoie

Le mot du Maire

François GAUDIN

Pour la deuxième année consécutive, compte tenu de la situation sanitaire, nous avons été malheureusement dans l'obligation d'annuler notre traditionnelle cérémonie de vœux qui permet habituellement à notre communauté villageoise de se retrouver pour un moment de partage et de convivialité. La parution de ce nouveau bulletin est pour moi l'occasion de vous présenter au nom de l'ensemble du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Je formule bien entendu tout d'abord à toutes et tous des vœux de santé en espérant que notre société arrive à gérer de manière sereine cette pandémie qui nous touche depuis mars 2020 et que nous puissions enfin retrouver des moments d'échanges et de convivialité et que notre économie permette à chacune et chacun d'entre nous de mener à bien ses projets.

Concernant l'année 2021 pour notre commune, je retiendrai bien entendu, le contexte sanitaire tout au long de l'année rendant fort complexe le travail des services délivrés par la commune et ses principaux partenaires en particulier l'école. La communauté éducative a dû faire face à de multiples contraintes pour poursuivre ses missions auprès de nos enfants pour leur garantir un cadre le plus sécurisé possible.

Je souhaite remercier ici le travail et la capacité d'adaptation de l'équipe enseignante, mais également de tous les services communaux qui ont œuvré de manière commune pour gérer des moments souvent compliqués.
En matière d'investissement scolaire au-delà de la réalisation de travaux dans le bâtiment, la commune a modernisé et renforcé la dotation de matériel numérique aux élèves et enseignants avec le soutien de l'État.

Au niveau de la gestion de la pandémie à signaler le travail de mobilisation commune ce printemps des professionnels de santé, services et des élus pour faciliter l'accès à la vaccination des plus fragiles et au dépistage par la mise à disposition de locaux municipaux pour faciliter la vaccination des publics prioritaires et organiser une journée de dépistage massive en lien avec la Région à la veille des fêtes de Noël 2020.

Notre équipe municipale qui souhaite développer des moments d'échanges, de convivialité entre habitants et de participation citoyenne a dû se résoudre en cette année 2021 à limiter ce type d'action du fait de la situation pandémique. Toutefois plusieurs projets ont pu voir le jour avec la mise en place de plusieurs animations conviviales, de solidarité ou à vocation de développement d'actions environnementales de proximité comme la mise en place d'un troc de graines ou encore une réunion de concertation sur les projets de sécurisation des voieries.

Au niveau des services de proximité l'année 2021 a été marquée par la mise en place d'un petit marché de producteurs hebdomadaire ainsi que l'installation d'une podologue.

Concernant les travaux et investissements 2021, à noter l'aménagement de l'étage de l'Espace multi-activité pour un montant de 85 300 € HT, la réalisation d'un projet de vidéoprotection avec l'installation en fin d'année de 11 caméras pour 36 170 €, la poursuite de la modernisation et la diminution de l'impact écologique de l'éclairage public pour 75 000 € HT ou encore l'acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques. Ces travaux ont pu se réaliser grâce à la mobilisation de financements pour près de 75 % de leur coût par l'État, la Région, le Département et le soutien de l'agglomération.

Plusieurs études ont été lancées en 2021 sur des projets structurants qui pourraient voir le jour à partir de 2022 si nous obtenons des soutiens financiers significatifs comme un regroupement des professionnels de santé, des travaux de modernisation et de réduction énergétique de la mairie, la sécurisation des voieries ou encore un projet d'espace de sport et de convivialité inter générationnel au Villard, en lien avec la commune de Montailleur. Vous pouvez compter sur la mobilisation de votre équipe municipale pour développer ces nombreux projets.

Dans l'attente de se retrouver pour échanger et travailler ensemble pour l'avenir de notre village, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

François GAUDIN
Maire de Grésy-sur-Isère & Vice-président d'Arlysère

AU SOMMAIRE

Vie municipale.....P. 3
Vie de village.....P. 4
Vie scolaire.....P. 8
Urbanisme et travaux.....P. 12
Budget 2021.....P. 15
Agglomération.....P. 16
Environnement.....P. 18
Vie de caserne.....P.19
Vie associative.....P. 20
Vie quotidienne.....P. 34
Partenaires du bulletin.....P. 38
Communication .....P. 40

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS MUNICIPAUX

- François GAUDIN, Maire & Vice-Président ARLYSERE
- Christophe METGE, 1er adjoint - Travaux, environnement et bibliothèque
- Véronique VIANEY, 2eme adjointe - Affaires sociales, économie, associations et animation
- Frank VIALLET, 3eme adjoint - Urbanisme et ingénierie des travaux
- Emmanuelle DUMOND, 4eme adjointe - Affaires scolaires, patrimoine et communication
- Patrick AVRILLIER, conseiller délégué - Sécurité des biens et des personnes, accessibilité et travaux
- Philippe BEAUDEAU, conseiller délégué, Finances et animations
- Dominique DUTHY, conseiller municipal
- Mathilde FLAMENT, conseillère municipale
- Serge GIGLEUX, conseiller municipal
- Tatiana GRAVENHORST, conseillère municipale
- Caroline LAVIGNE, conseillère municipale
- Jennifer MACHERET, conseillère municipale
- Séverine LLORIS, conseillère municipale
- Jérémy PONT, Conseiller municipal

Commission Finances

Commission urbanisme

Commission travaux

Commission Animation et cadre de vie

Commission Communication

Vous avez un projet, une problématique que vous souhaitez partager avec l'équipe municipale ?

Contacter la Mairie afin d'organiser une rencontre avec le Maire ou ses adjoints !

Chrystelle : Nouvel atout de l'équipe administrative

Chrystelle LATHOUD a intégré l'équipe administrative le 1er avril 2021 en qualité de comptable secrétaire polyvalente. Elle succède ainsi à Nathalie Depoortere appelé à vivre d'autres projets personnels.

Chrystelle est un agent de la fonction publique territoriale aguerri. Après avoir exercé des missions notamment au sein du parc de la Vannoise, aux États-Unis, puis auprès de la Municipalité de Vimines, Chrystelle met aujourd'hui sa polyvalence et son souci de la qualité du service rendu au service des habitants de Grésy-sur-Isère.

Elle y entretient par ailleurs d'excellentes relations avec ses collègues, les élus, tout comme avec les grésiliennes et grésiliens.

VIE DE VILLAGE

Le Petit Marché : Proximité, production locale et circuit-court

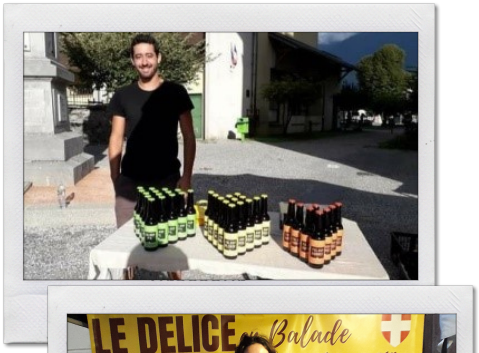

Depuis le mois d'août, producteurs et artisans locaux sont présents chaque mardi de 16h00 jusqu'à 19h00 sur la place du village.

Ce rendez-vous réunit pour le moment quatre producteurs locaux et un commerçant. De quoi découvrir et déguster des spécialités locales telles que légumes bio, œufs, fromages, biscuits, soupes, bières...

Les 4 producteurs et artisans revendiquent l'amour qu'ils portent à leur métier et aux produits qu'ils proposent. Leur présence sur le "Petit marché" de Grésy leur permet de partager cette passion directement avec les consommateurs.

Professionnels de santé :

Acteurs essentiels de notre village !

Convaincue que la présence de professionnels de santé est essentielle pour un territoire et ses habitants, la Mairie de Grésy soutient leur installation et leur maintien sur la commune.

Aujourd'hui les habitants de Grésy et des villages alentours bénéficient d'une offre de soin étoffée sur la commune avec la présence d'un médecin généraliste, d'une pharmacie, d'une infirmière libérale, d'un kinésithérapeute, d'une podologue, d'une ostéopathe et d'une réflexologue.

Afin d'assurer la pérennité de cette offre sur la Commune, l'équipe municipale travaille à la création d'un pôle de santé regroupant l'ensemble des professionnels au sein d'une même structure, en cœur de village.

Souvenir et commémorations

Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie d'hommage à Richard Bal, le 2 août

Les parachutistes étaient réunis ce dimanche 3 octobre.

Fête de la St Michel, Saint patron des parachutistes, le 3 octobre

Spectacle organisé par l'association Grésy Action Culturelle

ENTRAIDE, PARTAGE ET SOLIDARITÉ : quelques moments choisis de 2021

Décorations de Noël réalisées grâce à la générosité d'habitants

Troc' de graines !

Octobre rose

Octobre rose

Dessins réalisés par les enfants ...

Spectacle vivant à la Belle endormie

Braderie

...pour le plaisir de nos ainés

Gaël offre la bûche aux enfants

VIE SCOLAIRE

Cycle vélo-Kayak 2021

En mai et juin 2021, les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à un cycle vélo et kayak financé par le sou des écoles et la commune.

Grâce à la participation de parents bénévoles agréés, les élèves se rendaient en vélo au lac de Grésy où Pascal leur moniteur les attendait pour les faire naviguer en kayak sur le lac.

Ils ont également fait des randonnées en vélo en se rendant ou au lac de Carouge ou au lac de Saint-Hélène par la piste cyclable. De belles émotions au rendez-vous.

Cycle vélo kayak

École numérique :

L'école a été dotée de nouveaux équipements numériques. Un vrai plus au quotidien pour les élèves et les enseignants !

- 5 ordinateurs portables, achat et installation d'un VPI et d'un tableau blanc, nouvel ordinateur de direction, raccordement internet des 3 salles de classes primaire
- Coût total 8200 €, participation de l'État de 5700 €

CONTACTS UTILES

École

- *Directrice : Blandine GOUJON*
- *téléphone : 04.79.37.91.33*
- *Mail : Ce.0731333c@ac-grenoble.fr*

Représentants des parents d'élèves

- *Mail : deparentsaparents@gmail.com*
- *téléphone : 06.86.91.51.66*

Le sou des écoles

- *Mail :sou.ecole.cybelle@gmail.com*
- *téléphone : 06.86.91.51.66*

Journée "Touche du Bois"

Dans le cadre des Journées internationales de la Forêt, le Parc naturel régional a proposé aux écoles du massif un programme gratuit d'activités dans et autour de la Chartreuse d'Aillon dédié à la thématique du bois.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 de l'école de Grésy s'y sont rendues en septembre 2020. Les élèves ont pu observer des éléments en bois visibles à travers le bâtiment et l'exposition permanente de la Chartreuse d'Aillon, participer à l'atelier sonore.

Le "Tronc sonné », spectacle musical proposé par Yann Gaël Poncet et se balader en plein air encadrée par des accompagnateurs en montagne, membres du réseau "RePERE", à la découverte de l'arbre.

Une très belle journée, appréciée de tous !

Les élèves e CP - CE1 aux Saisies

L'arbre aux 100 mots

A l'occasion de la fête des 100 jours d'école et, dans la cadre du projet d'école sur le thème de la forêt, les élèves de CP/CE1 ont réussi un beau défi : trouver 100 mots sur le thème de la forêt.

7 familles ont été proposées : les champignons, les fruits des arbres, les noms des arbres, les parties de l'arbre, les animaux de la forêt, les métiers liés au bois et que faire avec du bois ? Et voici les « mots-feuilles » qui ont embelli l'arbre de la classe !

Dans les tourbières

Dans le cadre d'un projet forêt les élèves ont bénéficié de l'intervention d'un animateur de la Réserve Nationale des Tourbières des Saisies. L'animateur est venu en classe et les élèves sont également allés sur le terrain (dans la forêt et autour du lac).

Les élèves de maternelle ont travaillé sur le thème des petites bêtes et les autres classes sur le thème de la flore. Ce projet a été clôturé au mois de juin par une visite de la Tourbière des Saisies.

Noël 2021

Accueil périscolaire sur le temps du midi

En moyenne, 60 enfants bénéficient chaque jour du service de restauration scolaire, soit l'équivalent de 250 repas servis par semaine.

Pour assurer un service de qualité et faire passer un agréable moment à nos chères têtes blondes, les agents communaux Claude, Cindy, Béatrice, Marie, Cyrille, parfois aidés de Philippe Beaudeau (Conseiller délégué), accompagnent les élèves au réfectoire, assurent la mise en place, la distribution et l'encadrement des repas.

Une fois le déjeuner terminé, l'équipe propose des animations : spectacles, chants, activités manuelles et artistiques. De quoi prendre une bonne dose de bonne humeur avant de retourner en

Rappel : Le temps périscolaire est co-géré par la Mairie de Grésy-sur-Isère concernant le temps de cantine et par la communauté d'agglomération pour l'accueil des enfants avant et après le temps de classe.

Contacts secteur enfance Arlysère - arrondissement Haute Combe de Savoie :

- *Mail : enfance@arlysere.fr*

URBANISME

- **« Lotissement des Sources », Chemin des Carrières du Salin** : 11 permis de construire ont déjà été accordés sur ce lotissement. Plusieurs maisons sont actuellement en construction et les premiers habitants devraient emménager au printemps 2022.

- **« Les Grenadiers », Rue de l'Église** : 5 petits collectifs sont prévus, autours d'un parc végétal central. Malgré quelques incidents techniques, qui ont quelques peu ralenti l'avancement du chantier, les travaux ont repris en décembre et plusieurs bâtiments sont en cours de réalisation.

- **« La Crousaz », Avenue de la Combe de Savoie** : Le permis d'aménager qui avait été accordé en 2020 n'a malheureusement pas pu se concrétiser en 2021. Un nouveau projet déposé fin 2021 est actuellement en cours d'instruction.

- **« ZAC des Lavanches »** : En 2021, trois nouveaux permis de construire ont été accordé. Les travaux devraient donc prochainement démarrer pour ces entreprises qui rejoignent la commune ou s'agrandissent.

- **Agriculture** : Un bâtiment agricole de vinification serra prochainement construit dans la plaine, à proximité de l'ancienne ferme « Gallice ».

Plan Local d'Urbanisme :

Une étude concernant quelques petites modifications à appliquer au PLU va être lancée courant 2022.

Rappel :

Lorsque vous souhaitez faire des travaux de construction : agrandissement, abris jardin, clôture / portail, création ou modification d'ouvertures, etc. vous devez faire une demande d'autorisation en Mairie.

En fonction de votre projet et des surfaces engagées, ce sera soit un permis de construire soit une déclaration préalable. Certains travaux peuvent éventuellement être exonérés de demande d'autorisation.

Les règles d'urbanisme étant relativement compliquées, le plus simple est de vous rapprocher du secrétariat de mairie avant de vous lancer dans votre projet.

TRAVAUX

VIDÉOPROTECTION :

11 caméras ont été installées sur le secteur urbanisé du village pour un coût 36 170 €HT, subventionné à hauteur de 50 % par la Région. Une tranche complémentaire est envisagée et est en cours de d'autorisation auprès des services de l'Etat pour couvrir la zone Artisanale, le secteur du lac et le Hameau de Fontaine.

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans la continuité de la première tranche réalisée en 2019, la commune a entrepris le remplacement de 109 luminaires par des luminaires leds. Cette seconde tranche a permis également de remettre en conformité les armoires électriques alimentant ces ouvrages. Ces travaux s'élevant à 75 000 €HT, ont été subventionnés à hauteur de 75 % (26 % par la Région, 36 % par le SDES et 13 % par l'État).

VOIRIES

Chaque année, l'entretien de la voirie est un poste important de dépense et de mobilisation des agents communaux. Parmi les actions effectuées en 2021 : marquage au sol avec une campagne d'entretien, création de places de stationnements supplémentaires le long du jeu de boules, curage des grilles avaloirs du réseau d'eau pluviale, entretien courant des voiries.

SIGNALÉTIQUE

La Mairie a réalisé un travail important sur la signalétique de la commune, pour indiquer activités et services proposés sur la commune, une mise en conformité des panneaux indiquant les passages à niveaux SNCF, l'implantation de panneaux matérialisant les places handicapées, la signalisation du carrefour de la RD 222 et la route du Lac.

ÉCOLE DES CYBELLES

- Réfection des sols (Classe Grande section, bureau des ATSEM, la salle périscolaire).
- Travaux de peinture des classes de grande section et de petite section
- Remplacement du portillon de la cour de l'école primaire
- Poursuite des travaux de mise aux normes accessibilité, "alerte attentat" et incendie

SECTEUR DU LAC

La sécurisation du pont par l'installation d'un garde-corps a été effectuée, de même que la sécurisation des abords du parking en lien avec l'ONF. Une opération de vente de bois complète les interventions réalisées sur ce secteur de la commune.

CIMETIÈRE

La mise en peinture et le réaménagement de l'ossuaire ont été réalisés par les agents communaux. La mise en herbe des allées se poursuit et une main courante facilitant l'accès à l'ancien cimetière a été réalisée.

ACCESSIBILITÉ

Une mise aux normes « accessibilité » des bâtiments communaux et de l'espace public a été menée (peinture des escaliers extérieurs et intérieurs, mise en place de bandes podotactiles, signalétique, etc.).

PROJETS ET ÉTUDES À MENER EN 2022 :

- Rénovation et isolation thermique de l'aile gauche du premier étage de la Mairie, comprenant la salle du conseil et des mariages)
- Étude sur la circulation et la sécurisation de la Grand'Rue et de la rue Saint-Pierre aux liens
- Étude pour la création d'une maison médicale (regroupant les personnels de santé dans l'espace Jean Ballaz) et la relocalisation de la cantine scolaire
- Étude pour la création d'un espace sportif et de convivial et intergénérationnel sur le plateau du Villard. Ce projet est mené en partenariat avec la commune de Montailleur
- Réfection d'une partie des peintures intérieurs de l'Église Saint Pierre aux Liens, en partenariat avec l'Association dédiée à la restauration des peintures Sardes de l'église

BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT :

RECETTES	1 379 096		DEPENSES	1 379 096
EXCEDENT REPORTE	407 616		CHARGES COURANTES	389 668
PRODUIT DE SERVICE	56 405		PERSONNEL	346 540
IMPOTS ET TAXES	613 665		AUTRES CHARGES	95 328
DOTATIONS PARTICIPATIONS	224 998		CHARGES FINANCIERES	25 112
AUTRES PRODUITS	59 931		AUTOFINANCEMENT	438 677
OPERATIONS D'ORDRE	0		AMORTISEMENTS	15 034
ATTENUATIONS DE CHARGES PERSONNEL	10 270		FPIC	9 600
PRODUITS EXEPTIONNELS	6 211		CHARGES EXEPTIONNELLES et DEPENSES IMPREVUES	59 137

INVESTISSEMENT :

RECETTES	1 134 728		DEPENSES	1 134 728
EXCEDENT REPORTE	0		DEFICIT REPORTE	59 827
AUTOFINANCEMENT	438 677		DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0
AFFECTATION DES RESULTATS	59 827		EMPRUNT ET DETTE	53 059
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	509 971		IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	661 162
FCTVA /TLE	15 900		IMMOBILISATION EN COURS	110 000
EMPRUNT	0		AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	103 250
PRODUIT DE CESSION	3100		OPERATIONS PATRIMONIALES	89 167
TAXES d'AMENAGEMENT	2600		OPERATIONS D'ORDRE	0
AMORTISSEMENT	15 034			

AGGLOMÉRATION

Evolution du financement des Ordures ménagères en 2022

La Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie à laquelle notre commune appartenait jusqu'en 2017, avait fait le choix de la Redevance Incitative d'Ordures Ménagères (RIOM) avec un système de pesée embarquée. L'ensemble du reste du territoire d'Arlysère est organisé sur la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) perçue sur la Taxe Foncière.

Différents textes de loi obligent une harmonisation du mode de financement des déchets à l'intérieur d'une même intercommunalité. Arlysère est donc contrainte de trouver un mode commun à tout le territoire avant 2024 (date d'effet de la loi).

La Commission déchets de l'agglomération a proposé d'harmoniser les modes de financements sur la base de la TEOM, qui a été votée en conseil communautaire à une très large majorité en octobre 2021 avec de nombreuses réserves des élus de la Haute Combe de Savoie qui sont attachés au système actuel. La Redevance Incitative n'a pas été retenue comme harmonisation du fait de territoires disparates (urbains, touristiques en montagne) et du fait du coût engendré par la gestion du service comme l'achat des camions spécifiques qui font la pesée.

De ce fait, notre commune aurait du passer au 1er janvier 2022 à la TEOM, cependant, les zonages de taux n'ayant pas été définis par rapport aux différents territoires d'Arlysère, l'harmonisation est repoussée au 1er janvier 2023.

Arlysère, qui décidera de nouveau du type d'harmonisation courant 2022, a pour projet de :

- Lancer une étude pour utiliser tous les types d'incitation en prenant en compte les différents types de territoires.
- Préparer l'extension des consignes de tri « Tous Plastiques » sur tout le territoire à compter de 2023 dans les poubelles jaunes.
- Harmoniser des consignes de tri.

En 2022, les Grésiliens payeront en fonction de leur taxe foncière. Pour éviter de trop fortes variations sur le montant de la facturation du service, la commission déchets d'Arlysère proposera de maintenir le coût actuel du service à répartir sur l'ensemble des habitants avec le vote du taux le plus faible d'Arlysère, sans tenir compte du nombre de personne dans le foyer.

Notre territoire semble exemplaire avec sans doute une volonté de bien faire, de composter et de réduire ses déchets. Cependant il a aussi été constaté un exil des déchets sur les autres territoires et un mauvais tri de déchets plastiques devant être normalement dans la poubelle d'ordures ménagères.

Il est important de garder une dynamique de réduction des déchets et de tri efficace pour diminuer notre impact sur l'environnement. Pour vous y aider, plusieurs pistes à explorer vous sont proposer page suivante.

Contacts services déchets :
04.79.10.03.68 ou animateursdutri@arlysere.fr

Révision des SCoT

Les SCoT (schéma de cohérence territorial) sont des documents d'urbanisme destiné à planifier stratégiquement à moyen et long terme l'aménagement d'un territoire. Ils sont élaborés à l'échelle intercommunale. A ce jour, la France compte 466 SCoT, qui couvrent 95% de la population et 86% des communes.

Le périmètre d'un SCoT est celui d'un bassin de vie et d'emploi. Le SCoT ARLYSERE, exécutoire depuis 2012, est piloté par la communauté d'Agglomération. Par délibération en date de décembre 2020, les élus d'Arlysère ont engagé la révision générale du SCoT ARLYSERE.

Le SCoT doit permettre un développement durable et équilibré du territoire, et assurer la cohérence entre les différentes politiques sectorielles, qui s'organisent autour de trois grands piliers :

- Les activités économiques (industrie, artisanat, commerce, agriculture, forêt, tourisme, services...)
- Les principaux services à la population : logements, mobilité, grands équipements et services structurants
- La transition écologique et énergétique, intégrant la valorisation des paysages et la gestion économe des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En montagne, le SCOT doit définir la localisation, la nature et la capacité globale des équipements structurants relevant d'Unités Touristiques Nouvelles Structurantes (Remontées mécaniques, hébergements touristiques, aménagements, selon leur taille).

Par ailleurs, le SCOT doit intégrer un certain nombre de documents de planification élaborés à des échelles supérieures (Région, bassin hydrographique...) et de lois. La révision du SCoT devra prendre en compte la loi Climat et résilience (Aout 2021) et notamment les nouvelles directives en matière de réduction de la consommation d'espaces agricoles naturels et forestiers, ainsi que l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050.

Sur la base d'un diagnostic territorial, les élus d'Arlysère élaboreront un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), véritable projet politique qui définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. Ces objectifs doivent permettre de coordonner les politiques publiques menées sur les trois thématiques sus nommées.

Ce PAS est traduit concrètement dans un Document d'orientations et d'objectifs (DOO), qui constitue l'outil d'application du PAS, et comprend un certain nombre de prescriptions (textuelles, chiffrées et/ou cartographiées), avec lesquelles les PLU doivent être compatibles.

Il s'agit donc d'un vaste projet d'ensemble, qui pour être réussi se doit par ailleurs de prendre en compte les spécificités locales, d'être partagé par le plus grand nombre, en associant les partenaires concernés et la population, laquelle sera consultée in fine dans le cadre d'une enquête publique. Le SCOT sera exécutoire après son approbation par le conseil communautaire, d'ici à 3 ans.

Suite à cette validation, les communes devront étudier l'opportunité de revoir leurs documents d'urbanisme locaux (PLU) dans un délai d'un an.

ENVIRONNEMENT

Quelques pistes pour réduire ses déchets et son impact sur l'environnement :

En Haute Combe de Savoie, un habitant produit en moyenne 78Kg de déchets ménager et 49Kg de déchets recyclables par an.

- Utiliser du vinaigre blanc comme produit ménager (moins toxique pour l'environnement lorsque c'est rejeté dans l'eau)
- Utiliser du savon solide et local
- Acheter en recyclerie, acheter du seconde main et revendre ce qui ne sert pas.
- mutualiser ses outils avec ses voisins, sa famille
- acheter son pain en prenant un sac à pain
- Bien se référer aux consignes de tri des recyclables (pas de pots de yaourt ni de barquettes plastiques dans les poubelles jaunes)
- Boire l'eau du robinet, utiliser des gourdes
- Se rendre dans les marchés locaux (muni de vaux "contenants")
- Préférer des emballages cartons ou métalliques aux emballages plastiques qui seront moins bien recyclés
- Préférer les produits qui n'ont pas de suremballage, acheter local et de saison
- Composter ses déchets organiques.

La Mairie mène une réflexion sur les composteurs collectifs. N'hésitez pas à la contacter en cas de problématique particulière !

Extinction de l'éclairage nocturne

Après une période d'expérimentation établie lors de l'état d'urgence sanitaire, les habitants de Grésy ont eu l'occasion de s'exprimer concernant l'éventuelle poursuite de cette mesure.

A l'issue d'un sondage, les grésiliens ont ainsi fait part de leur souhait de pérenniser l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 05h00.

Permanence des déchets verts

Chaque année, une permanence dédiée aux déchets "verts" est organisée les samedis matin d'avril à novembre - secteur du lac.

La flotte automobile passe au "vert"

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique.

Coût pour la commune : 18000 € (déduction faite du bonus écologique et de la reprise de l'ancien véhicule).

VIE DE CASERNE

Zoom sur un entrainement grandeur nature

Le 24 septembre 2021, dans le cadre d'un exercice, aussi appelé "manœuvre" dans le jargon des sapeurs-pompiers, le centre du village a été le lieu d'une agitation inhabituelle.

L'objectif : simuler un incendie et coordonner l'intervention des soldats du feu du territoire amenés à intervenir sur un tel sinistre.

L'exercice a réuni une trentaine de pompiers des casernes de Grésy - Montailleur, de Val Tamier et d'Albertville pour le plus grand plaisir des habitants de Grésy témoins de l'événement.

Ils ont ainsi pu observer les engins mobilisés et les différentes manœuvres effectuées dans le cadre de l'exercice (grande échelle et nacelle, reconnaissance des lieux, brancardage, geste de premiers secours, etc.).

Future caserne

Les premiers sondages ont été effectués sur le terrain qui accueillera la future caserne dans la zone atisanale des Lavanches. Cette étape marque officiellement le début des travaux dont la maitrise d'ouvrage a été confiée à Arlysère et dont la livraison est attendue pour 2022.

VIE ASSOCIATIVE

Cette rubrique est réalisée avec le concours des associations de Grésy

Anim'Grésy !

Nous avions pris un congé de quelques années mais aujourd'hui nous revenons tous motivés pour animer notre commune.

Globalement, nos festivités seront en binôme avec le comité des fêtes de MONTAILLEUR car la bonne entente et le manque de bénévoles poussent à l'évidence.

Il est prévu la Saint Patrick le 19 mars 2022 puis encore quelques surprises tout au long de l'année 2022.

Si vous voulez devenir membre de notre association, ce sera avec grand plaisir, n'hésitez pas à me contacter au 06.03.28.30.31

A très bientôt dans notre joli village !!!
Maud GARIN – Présidente

L'association pour la rénovation de l'église de Grésy sur Isère

En 2021, l'association a consacré une grande part de son action au projet de restauration des peinture de l'église

2021 a été une année positive malgré la crise sanitaire Covid. Si celle-ci n'a pas permis de fêter la Sainte Agathe, les Savoyards du Monde ont pu se retrouver à Grésy sur Isère, accueillis par la Municipalité et par notre Association.

L'organisation et les structures de la Mairie ont contribué à réaliser une manifestation parfaite.

Les demandes de subventions portées par la municipalité ont été accordées. Le cahier des charges rédigé, c'est donc au printemps que les tranches 1 et 2 des travaux débuteront (le chœur et la première partie de la nef).

Si la pandémie le permet, nous organiserons le repas de la Sainte Agathe le dimanche 6 février 2022.

Notre guide du patrimoine s'est exilée dans une autre région de France. De fait, nous vous invitons à découvrir notre église sous un œil différent avec notre nouvelle guide.

Pour contacter l'association :

- tél : 04 79 37 36 05
- Mail : renovationeglisegresy@gmail.com

Le repas des Ainés organisé en janvier 2020

Le Club des Ainés

Le club des Ainés Ruraux « Les Grésyliens » déjà éprouvé par plusieurs décès d'adhérents, a été en sommeil de long mois à cause de la pandémie et de la suppression des rassemblements.

Le manque d'évènements festifs dans la commune n'a pas permis la rencontre entre habitants.

Il y a surement de nouveaux retraités à Grésy ; qu'ils viennent nous voir, amener du « sang neuf » proposer de nouvelles activités qui viendraient compléter celles déjà existantes et peut être s'inscrire au club si affinités.

Intégrer le Club des Aînés permet aussi de s'inscrire à des voyages programmés par la fédération de Savoie.

Contact :
Suzanne BERGER 04.79.37.90.91
Boîte aux lettres « Les Grésyliens » 67 place Pierre Bonnet (à côté du portail de l'école)

ASSOCIATION GAOSHAN :
Pratique du Kung Fu, du Krav Maga et de l'Aéro boxe

Association Gaoshan

_self-défense / fitness
wing-chun kung-fu / krav-maga / cardioboxe

cours : lundi, mercredi, vendredi

renseignement: gaoshan.wingchun@gmail.com
kmg.savoie@gmail.com 06.60.16.82.16 Bertrand

L'association de co-voiturage du canton de Grésy

L'association de covoiturage est un service de proximité assuré uniquement par des bénévoles.

Elle propose un accompagnement lors des transports au profit des personne âgées de 65 ans et plus et / ou à des personnes à mobilité réduite fragilisées du fait de leur âge ou de leur handicap, mais aussi pour les personnes plus jeunes temporairement handicapées, (ex : suite à un accident ou une opération), qui nécessitent notre présence afin d'assurer leur autonomie.

Selon le souhait de chaque bénéficiaire du service de covoiturage, un accompagnateur peut aller la chercher chez elle et l'aider dans ses déplacements, l'accompagner à pied sur les lieux où elle souhaite se rendre.

Si vous avez 2 demi journées par mois à consacrer au bénévolat, celles-ci peuvent nous être très utiles pour le transport des personnes âgées.

Alors appelez-moi !

Véronique Vianey,
Présidente de l'association
Contact : 06 10 42 31 36

Les smily

LES SMILY, c'est deux copines qui ont décidé de relever ensemble un défi sportif et solidaire : Le Raid Amazones.

Un défi sportif car le raid Amazones, c'est 6 jours de courses (trail, VTT, canoé, tir à l'arc) et solidaire car nous avons l'occasion de soutenir l'association de notre choix : « L'association Un petit plus » qui permet d'améliorer l'accueil des prématurés et de leurs parents à l'hôpital de Chambéry et de participer à un projet solidaire dans le pays qui va nous accueillir.

Ainsi, afin d'apporter notre aide à l'association, nous sommes toujours à la recherche de bienfaiteurs (Sponsors, donateurs, partenaires...) qui souhaiteraient se joindre à nous.

Nous tenons à remercier ceux qui nous soutiennent déjà.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook : **Les smily-Raid amazones 2020.** Vous pouvez aussi consulter notre dossier : https://www.calameo.com/read/006135928d3cfc5ec9796

Rendez-vous pour le départ au SRI LANKA le 27 Mars 2022 !!!

Gaëlle et Lucie

La section de Gym Volontaire de Grésy-Montailleur

Les cours sont ouverts aux personnes désirant reprendre une activité physique ou entretenir leur forme.

Ces pratiques permettent de créer du lien social, premier vecteur du bien-être et source de motivation. Elles permettent de faire le lien avec la vie de tous les jours en montrant l'intérêt des exercices pour les activités quotidiennes. Travailler l'ensemble du corps et ses aptitudes permet de retrouver les capacités fonctionnelles y compris la mémoire.Notre association rappelle son adhésion au programme Bouger sur Prescription. Vous pouvez nous contacter pour rejoindre notre objectif de prévention par l'activité physique visant le bien-être et l'amélioration de la condition physique.

Une sortie de marche nordique au lac de la Grande Léchère en Maurienne le 13 juin dernier a rassemblé une dizaine de personnes. Quant à la sortie annuelle NordicWalkin'Lyon, celle-ci a réuni une douzaine de personnes le 17 octobre dernier pour une marche de 16 km dans Lyon à la découverte de la ville et de son patrimoine.

Organisation des cours :

- Le lundi de 10 h à 11 h à l'EMA de Grésy-sur-Isère : Gym Énergie
- Le mercredi de 11 h à 12 h à l'EMA de Grésy-sur-Isère : Gym douce
- Le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle polyvalente de Montailleur : Gym posturale
- Le vendredi de 9 h à 11 h – Marche nordique au départ du parking de l'EMA de Grésy-sur-Isère

Contacts association :

- Club : 06 12 75 83 87
- Animatrice : 06 32 02 40 76
- Mail : gymvolontaire-073139@epgv.fr

Les véhicules anciens des "fous du volant"

Les fous du volant

Malgré un contexte difficile l'équipe des Fous du Volant a vécu sa deuxième saison.

Après une sortie « déconfinette» en Beaufortain fin mars, le club a participé à son premier interclubs des Savoie et accueillit à cette occasion de nouveaux membres. L'été fût riche en sorties et en bons moments. Nous avons été présents sur un gros rassemblement à Saint Ferréol, puis l'équipe s'est retrouvée à Valmorel pour faire « la Bielle ». A cette occasion les autos de nos petits jeunes ont obtenu les 2° et 3° prix du public. Le week - end suivant, nous nous sommes rendus à l'invitation du club d'Allevard au lac de la Mirande pour un dimanche bien sympa au milieu de belles autos et de bien jolis mannequins.

Fin septembre à l'occasion des journées du patrimoine et malgré le déluge nous avons été reçus en Maurienne à Saint - Julien Montdenis par l'équipe municipale et des passionnés comme nous.

Il y eut aussi le forum des associations, puis octobre rose organisé par notre secrétaire. Enfin pour parachever une année dense, la participation du club à Chambéry Auto Rétro.

Nous travaillons dès maintenant à la saison prochaine et si tout comme nous vous êtes amateurs de petites vieilles à deux ou quatre roues ou de petits vieux, utilitaires, tracteurs, camions, etc.

Nous vous invitons à nous rejoindre, que vous en possédiez ou non, il y aura toujours une place dans nos autos lors des sorties et pique-niques afin de vous faire découvrir notre passion

Renseignements :
Christophe Metge Président 06.21.20.14.42
Philippe Sturbois Vice-Président 06.32.47.29.01
Christophe Vianey Trésorier 06.86.85.51.72

Association Move and fit : Yin Yoga et gym douce

C'est nouveau sur Grésy sur Isère ! Depuis la rentrée de septembre 2021, Pascaline et Amandine proposent un cours de Gym douce posturale -Yoga et un cours de Yin Yoga. L'ambiance des cours se veut chaleureuse, dans le respect de chacun.

- **Gym douce posturale et Yoga : Le jeudi de 17h55 à 18h50**. Animé par Amandine Dravet, il s'agit d'un enchaînement d'Asana au fil de votre souffle, avec étirement en douceur et assouplissement.

- **Yin Yoga : le jeudi de 19h15 à 20h30**. Animé par Pascaline Desvarennes (Professseure de Yoga certifié Yin Yoga), cette pratique est faite pour le lâcher prise en pleine conscience et une transformation intérieure. C'est un relâchement intense des muscles, en y mettant une intensité appropriée.

  - **Contacts et information :**
    - 06 51 46 67 83,
    - move.fit73@gmail.com
    - http://www.moveandfit.wordpress.com/

Le principe du Yin Yoga est de travailler sur les méridiens et les fascias. On reste immobile dans les postures pour apprendre à faire une pause. Apprendre à se détacher de tout jugement et à développer la pleine conscience de soi pour apaiser le mental. Apprendre à préciser ses ressentis, à libérer son intuition, à accepter les sensations et les émotions qui émergent. C'est aussi une façon d'apprendre à mieux se connaître.

Cette pratique, profonde et intense est à la croisée de la philosophie du Yoga indien et de la médecine traditionnelle chinoise.Le YIN YOGA dénoue les tensions, ramène à l'essentiel, permet de se recentrer. La pratique de YIN YOGA procure détente, ancrage, reconnecte à ses intuitions, à l'énergie de son cœur indispensable pour être soi-même et oser l'exprimer.

Basketmania à Grésy !

L'activité lancée en septembre dernier se veut être un point d'ancrage local, convivial pour s'initier à la pratique du basket dès le plus jeune âge.

Pour sa première année, l'école de basket fait le plein avec 16 inscrits entre 7 et 10 ans. Le RDV est donné une fois par semaine le lundi, après l'école avec une facilité d'accès car il suffit de marcher à l'EMA !

L'enfant y développe sa motricité, son esprit d'équipe et son sens du jeu. L'école est labelisée FFBB puisque l'inscription est souscrite auprès du club de basket d'Albertville – JAB.

Les plus mordus peuvent participer aux entrainements du même club sur le bassin albertvillois, et participer à des plateaux de rencontres interclubs ponctuellement.

Les jeunes joueurs grésiliens ne sont pas en reste puisque quelques matchs amicaux sont prévus tout au long de l'année pour aiguiser leur appétit pour la compétition.

Aymeric LECOT, Coach

Des membres du Tennis Club de Grésy-sur-Isère

Le tennis club de Grésy-sur-Isère

Le tennis club de Grésy sur Isère situé près du lac de Grésy permet sur un terrain en bon état et dans un cadre très agréable la pratique du tennis.

Une cinquantaine d'adhérents, grésiliens pour la plupart, de tous niveaux et de tous âges se retrouvent dès le printemps et si le temps le permet en automne et même en hiver, pour une pratique loisir de l'activité tennis.

Un tournoi inter sociétaires se déroule chaque année. Il est ouvert à tous les adhérents d'avril à septembre . Il consiste en un mini championnat en simple avec une phase finale à élimination directe au début de l'automne.

Le tournoi offre l'occasion de nouvelles rencontres entre des membres du club. Des lots sont remis aux participants (balles, articles de sport, bon pour repas...).

Vous souhaitez pratiquer le tennis en loisir de manière conviviale (en famille, entre amis, etc.) ? Vous souhaitez trouver des partenaires, vous désirez avoir des renseignements sur les cotisations, les modalités d'inscription, de réservations de cours ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Contacts :

- **06. 47. 06. 28.46**
- **06 88 54 17 95**
- **06.18.89.87.85**

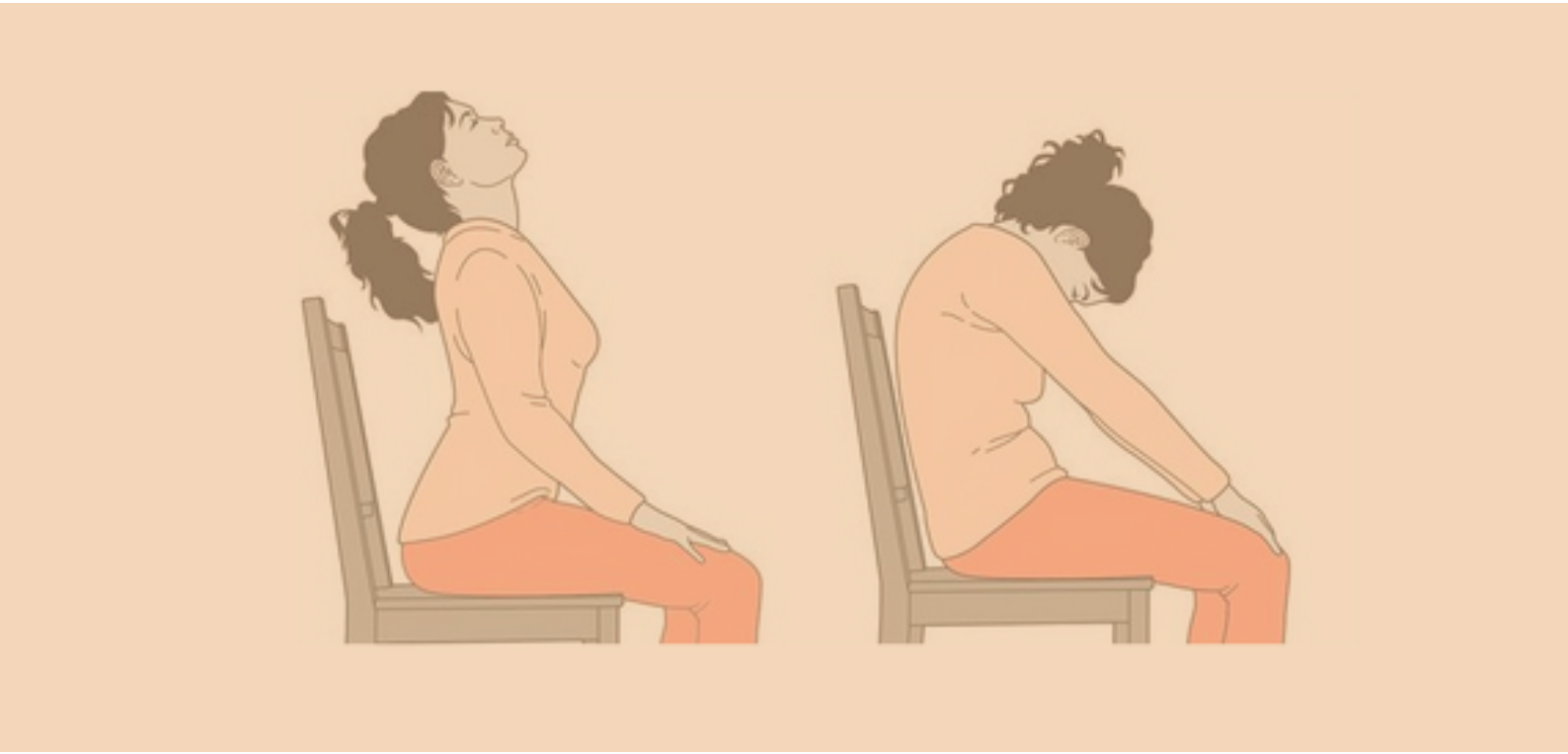

YOGA SUR CHAISE : pour le bien être du corps et de l'esprit !

Venez découvrir le YOGA SUR CHAISE tous les vendredis de 9h30 à 10h30 dans une des salles de la mairie (à l'arrière de celle-ci).

Nous mobiliserons nos articulations en douceur et nous travaillerons sur des postures accessibles à tous. Pas besoin de tapis, ni d'accessoires, même en tenue de ville vous pourrez pratiquer ! Une tenue confortable est quand même recommandée.

Des exercices de respiration viendront guider nos séances pour amener « un calme intérieur » : Détendre le mental pour apaiser le stress !

Le YOGA SUR CHAISE s'adresse à tous sans condition d'âge. Abonnement à l'année (au prorata des mois restants), ou au trimestre.

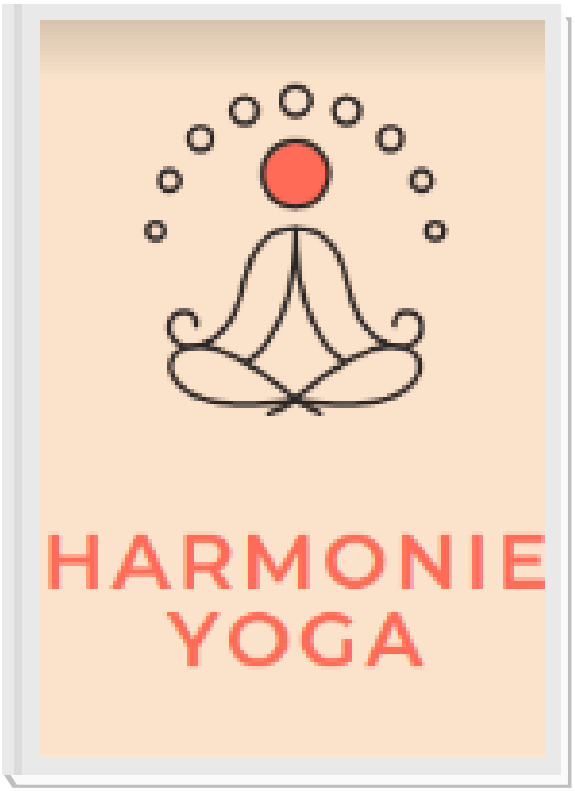

Renseignement et contacts :

- **Tamara au 06 77 30 72 97**

Le "Vortex club" :

pour découvrir et pratiquer l'aéromodélisme

Que vous souhaitiez découvrir l'aéromodélisme ou pratiquez déjà cette activité, rejoignez nous !

Cette activité qui permet d'explorer divers domaines, construction bois, résine, électronique, impression 3D, configuration et réglage des modèles, bref un loisir qui ouvre des domaines d'activité multiples et offre le plaisir et la satisfaction de faire évoluer les modèles en plein air, ou en salle.

Nous pratiquons cette activité dans le cadre très agréable, de la base de loisir de Grésy sur Isère Les choix de pratique et de modèles sont larges, avions, planeurs, hélicos, multirotors de toutes tailles et accessible à tous les budgets.

Le club à été créé en 2011. A Gresy sur Isère, affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme, comporte des membres qualifiés pour l'apprentissage en double commandes en hélicos en avions et planeurs, qui pourront vous aider à débuter et à progresser.

La pratique en club permet de partager et évoluer à son rythme sur notre piste rénovée en 2018. La licence FFAM que le club délivre, couvre tous les risques liés à nos activités.

Pour tout renseignement, il est possible de venir nous voir directement au terrain ou contacter J.François au 0781991317 ou par mail : clubvortexrc@gmail.com

Le sou des écoles

Le Sou des Écoles a besoin de sous et a besoin de vous ! Tout au long de l'année et dans une bonne ambiance, le Sou des Écoles de Grésy-sur-Isère organise diverses manifestations pour récolter des fonds (vente de chocolats pour Noël ou Pâques, vente de sapins de Noël, fête de la pomme, buvette/petite restauration lors des foires, ...).

Le Sou est composé de parents d'élèves bénévoles et motivés, son objectif est de collecter des fonds pour financer des projets pédagogiques et culturels pour tous les enfants scolarisés à l'école Cybelle (achats de petit matériel, livres, sorties cinéma, projets culturels, interventions au sein de l'école, participation financière à la classe de neige ou aux sorties kayaks...).

Ces actions sont l'occasion de récolter des financements pour l'école de nos enfants, mais c'est aussi un moyen de se rencontrer, de s'intégrer plus facilement dans le village, de partager un moment de convivialité, de prendre le temps de discuter, mais aussi à participer à la socialisation de nos enfants en leur proposant de se rencontrer en dehors de l'école.

La réussite de ces évènements tient à la mobilisation du bureau et des bénévoles de l'association, mais aussi à l'adhésion de la population de Grésy.

La crise sanitaire a mis le Sou en difficulté en nous obligeant, parfois au dernier moment, à modifier ou annuler nos actions ; nous avons d'ailleurs dû nous orienter vers de beaucoup plus de préventes et malgré ça nos actions ont continué à fonctionner, nous tenons à remercier toutes les Grésiliennes et tous les Grésiliens pour leur soutien.

Comme toute association, nos actions ne pourraient avoir lieu sans ses bénévoles et sans un bureau motivés, nous lançons donc un appel aux parents qui souhaiteraient nous rejoindre occasionnellement ou plus et selon leurs envies. Nous sommes une équipe sympa toujours à la recherche de nouvelles idées pour faire plaisir à nos enfants.

Le Sou a besoins d'un peu de temps de chacun pour le bénéfice de tous !

Le bureau du Sou des Écoles de Grésy-Sur-Isère (Vincent, Laurence, Cécile, Bérangère, Nathalie et Gaëlle)

Pour être informés de nos actions, abonnez-vous à notre page Facebook : www.facebook.com/soudesecoles.cybelle

VIE QUOTIDIENNE

Formalités administratives

Cindy, Chrystelle et Frédérique vous accompagnent dans la réalisation de vos démarches administratives relevant du domaine de compétence de la commune.

Vous retrouverez dans les pages suivantes les démarches qu'il convient d'effectuer en vue des formalités administratives courantes.

Les services municipaux vous accueillent :

- physiquement le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 (fermé le mercredi),
- téléphoniquement le lundi, mardi, jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, ainsi que le vendredi de 8h00 à 12h00

Contacts :

- Téléphone : 04.79.37. 91.94
- Mail : accueil@gresysurisere.fr
- Adresse : 49 Place Pierre Bonnet, 73460 Grésy-sur-Isère

La Bibliothèque Jean-Pierre Veyrat

Les bénévoles vous accueillent le mardi soir de 16h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h, dans le respect des conditions sanitaires en vigueur (gel hydroalcoolique, masque, protection plexiglas de l'accueil, mise en quarantaine des livres rendus).

La cotisation annuelle est de 10 € par famille à régler en mairie.La bibliothèque est située à côté de l'espace Jean Ballaz et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) par ascenseur.

Vous souhaitez partager votre passion pour la lecture et donner un peu de votre temps au service de la bibliothèque ? N'hésitez pas à contacter la Mairie pour rejoindre l'équipe de bénévoles en place et ainsi permettre la tenue d'une permanence supplémentaire.

- **DEMANDE DE PASSEPORT** :

Prévoir un délai de 3 mois pour l'obtention du document. ATTENTION ! vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique. Prendre rendez-vous avant de vous y rendre. Les plus proches : Albertville : 04 79 10 43 66 ou Saint-Pierre-d'Albigny : 04 79 28 50 23

- **DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ**

Elles sont désormais délivrées dans les mairies équipées de station biométriques (retrouvez les coordonnées ci-dessus). Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreinte. La liste des pièces à fournir dépend de votre âge et des documents d'identité d'ores et déjà en votre possession. Bien se renseigner avant de vous déplacer.

- **AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE**

Depuis janvier 2017, elle est de nouveau obligatoire pour tout enfant mineur résidant en France et voyageant seul ou non-accompagné par ses parents. L'autorisation de sortie de territoire (AST) est établie et signée par un parent ou un responsable légal. L'AST doit être impérativement accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité du parent signataire. Cela ne se fait plus en mairie, il suffit de remplir le formulaire Cerfa N°15646*01

- **PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ)**

)Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état Civil (en mairie) de la commune de résidence, soit auprès d'un notaire. En mairie, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble, munis des documents demandés et de leur pièce d'identité en cours de validité.

Pièces à fournir : Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété du cerfa n°15726*02) ; Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfan°15725*02) ; Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ; Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie). Prendre rendez-vous en mairie.

- **CARTE ÉLECTORALE**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recensés. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pièces à fournir : Justificatif de domicile - Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Vous avez jusqu'à 6 semaines avant chaque scrutin pour vous inscrire sur la liste électorale. La demande d'inscription peut être faite en ligne via le site " Service-Public.fr "

Pour simplifier la vie des usagers et diminuer les délais de traitement, Service-Public.fr en partenariat avec l'INSEE a mis en place une démarche en ligne de rectification de son état civil. Elle s'adresse aux personnes nées en France uniquement.Vous devez vous munir de votre NIR (N°de sécu) et d'un acte de naissance dématérialisé pour effectuer la demande en ligne.

TRI SÉLECTIF

La Communauté d'Agglomération procède au ramassage des bacs : le jeudi et le vendredi matin une fois toutes les 3 semaines. Il est recommandé de sortir ses bacs la veille au soir.

ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté d'Agglomération organise et gère la collecte des ordures ménagères qui a lieu le mercredi matin. Pour toute information complémentaire : Communauté d'agglomération Arlysere : 04 79 10 03 68.

BOUCHONS PLASTIQUE, CARTOUCHES D'ENCRE, PILES, ETC.

Vous trouverez dans le hall d'entrée de la Mairie un collecteur de cartouches d'encre usagées, de piles usagées et à l'arrière du bâtiment de la Mairie, un collecteur de bouchons en plastique.

VÊTEMENTS

En partenariat avec Tri-Vallées, un container est installé rue de la Gare. Il permet la collecte de vêtements, linge de maison, peluches, de maroquinerie et chaussures. Ces articles sont expédiés en Belgique dans une unité de classage avant d'être répartis dans différents pays.

FERRAILLE + OBJETS ENCOMBRANTS

La Commune procède au ramassage :

- de la ferraille : le 1er MARDI de chaque mois - ATTENTION Pas de ramassage au mois d'août et période hivernale de novembre à mars.
- des objets encombrants : le 3e MARDI de chaque mois - ATTENTION pas de ramassage au mois d'août et période hivernale de novembre à mars.

Vous devez pour cela vous inscrire en Mairie au 04 79 37 91 94 la semaine qui précède. Pour tout ce qui n'est pas ramassé, vous devez vous rendre à la déchetterie de Gilly-sur-Isère.

DÉCHETTERIE DE GILLY-SUR-ISÈRE

Ouverture les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche (fermés les jours fériés). **En ÉTÉ** du lundi au vendredi 8 h à 12h30 et 13h30 à 18 h, le samedi de 8h à 18h, le dimanche de 9h à 13h. **En HIVER** du lundi au samedi de 9h à 12h30 et 14 h à 17 h, le dimanche de 9 h à 12 h.

Contacts utiles Communauté d'Agglomération ARLYSERE

Standard : 04 79 10 48 48

Eaux :

- Partie administrative (Arlysère) : 04 79 37 14 34 ou eau.assainissement@arlysere.fr
- Astreinte problèmes réseaux (SUEZ) : 09 77 408 408
- Urgences problèmes réseaux (SUEZ) : 09 77 401 134

Assainissement (Arlysère) :

- Partie administrative : 04 79 37 14 34
- Astreinte et urgences problèmes réseaux : 06 73 85 94 00

Déchets : 04 79 10 03 68 ou animateursdutri@arlysere.fr

Urbanisme : 04 79 10 01 83 ou urbanisme@arlysere.fr

Transports : 04 79 37 36 32

Centre de loisirs : 09 61 66 12 27 ou enfance.hcs@arlysere.fr

ÉTAT-CIVIL

En 2020, la commune de Grésy sur Isère a enregistré 6 naissances, 9 décès et 4 mariages.

Depuis l'instauration de la loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et de ses contraintes légales, la commune n'est plus en mesure de publier les identités des personnes concernées par l'état-civil.

Bien vivre ensemble, c'est simple comme un "bonjour" !

Quelques règles simples, appliquées au quotidien et par tous qui permettent de bien vivre ensemble !

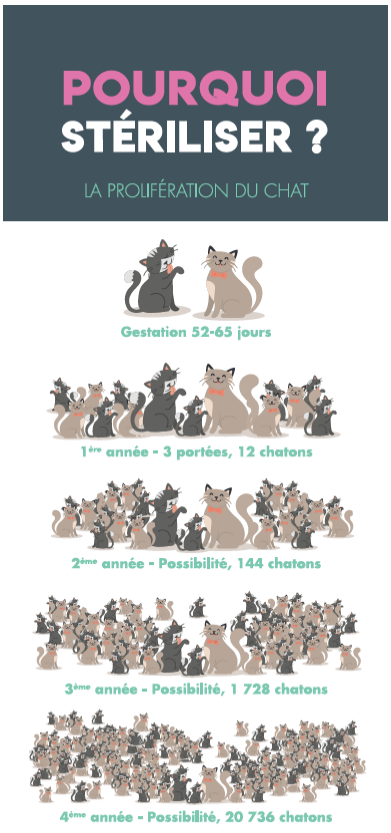

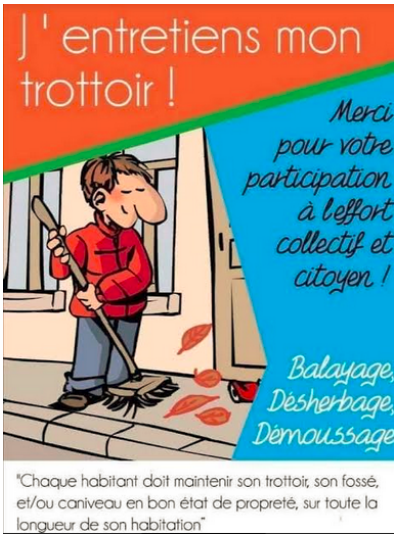

Cette rubrique est dédiée aux annonceurs
concourant au financement du bulletin municipal

sarrasola

OMEXOM

OMEXOM : marque du groupe VINCI Energies

Ingénierie de l'énergie électrique haute et très haute tension.
Bureau d'études d'expertise structures (numérisation, modélisation, calculs).
Maîtrise d'œuvre transport par câble et aménagement. Maintenance prédictive.
Location d'espaces industriels.

OMEXOM Albertville Ingénierie – Société SARRASOLA
74 rue de la Gare
73 460 GRESY SUR ISERE
Tel +33 (0)4 79 37 94 16 – www.sarrasola.com

VINCI ENERGIES

Cambin
TRAITEUR

VINS DE SAVOIE
DOMAINE Jean VULLIEN & Fils
David et Olivier

Vignerons en cave particulière
Dégustation
Vente directe à la propriété

«La Grande Roue» - 60, Rue de la Soierie
73 250 FRÉTERIVE
Tél.04 79 28 51 58 Fax. 04 79 28 69 37
E-mail : contact@jeanvullien.com
Site : www.jeanvullien.com

vigneron indépendant

Laurent PERRIER
LP
CHAUFFAGE SANITAIRE
07.60.44.28.29
perrier.laurent73@gmail.com
55 Impasse du Rocher Blanc
73460 MONTAILLEUR

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
CONTRÔLE TECHNIQUE UGINOIS
208, rue du Nant Cruet
Z.I. des Bavelins
73400 UGINE
04 79 89 00 76
RENDEZ-VOUS LE : .....

PROXIMARK
Marquage Routier
DÉCOUVREZ NOTRE ACTUALITÉ
www.groupe-helios.fr
Z.A. du Rondeau, 25, rue du Tremblay
38130 Echirolles
04 76 09 00 99
proximark.38@groupe-helios.com

COMMUNICATION ET INFORMATIONS UTILES

Gardons le contact !

Soucieuse de partager avec les grésiliennes et les grésiliens les informations pratiques qui participent "à bien vivre à Grésy", la municipalité met à votre disposition plusieurs outils numériques.

Sur le site internet de la Mairie www.gresy-sur-isere.com vous retrouverez les informations pour réaliser vos démarches administratives, les contacts des collectivités partenaires ainsi que la liste des associations, artisans et commerçants de la commune.

Toujours sur le site internet de la commune, les habitants ont la possibilité de participer à des sondages lancés par la municipalité. Par exemple : Pour ou contre l'extinction de l'éclairage public en nuit profonde !

Vous souhaitez être au courant des dernières actus Grésiliennes ? Abonnez-vous à la News Letter ! Il vous suffit d'en faire la demande directement sur le site internet de la Mairie.

Autre option pour rester connecté, s'abonner à la page facebook de Grésy :
www.facebook.com/Commune-de-Grésy-sur-Isère

Directeur de publication : François GAUDIN, Maire de Grésy sur Isère
Photos : Mairie de Grésy sur Isère – Associations
Réalisation – Maquette : Emmanuelle DUMOND
Rédaction : Commission Communication